

Plan d'action : Commune de Courroux/Courcelon

Priorité 0 = 0 à 2 ans  
1 = 2 à 5 ans  
2 = 5 à 15 ans  
3 = > 15 ans

nouv = nouvelles installations  
réh = réhabilitation / rénovation / remplacement / mise en conformité  
ecp = actions visant à réduire les eaux claires parasites  
div = actions diverses (travaux de contrôle et de surveillance au niveau de l'administration communale)

Réf. selon plan n°3086.25/3066	Description de l'action préconisée	Action portée au tableau en	Coûts estimatifs TTC¹	Description succincte de la nécessité de l'action	Priorité	début de la planification	Mise en œuvre jusqu'en	réglé	nouv	réh	ecp	div	documents de référence	
u1	Assainissement du collecteur entre les chambres 447 et 446	2008	10'000	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z0). Intervention ponctuelle selon l'annexe 3 RE cana.	0	2010	0 à 2 ans	Commune	0%	100%	0%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs)	
u2	Assainissement des collecteurs entre les chambres 449 et 447	2008	90'000	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z0). Remplacement du collecteur selon l'annexe 3 RE cana.	0	2010	0 à 2 ans	Commune	0%	100%	0%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs)	
u3	Assainissement des chambres du réseau	2008	10'000	Mise en conformité des chambres en mauvais état (Z0). Remplacement de la chambre. Réfection de la chambre	0	2010	0 à 2 ans	Commune	0%	100%	0%	0%	RE canalisations	
u4	Raccordement des biens-fonds du bas de la rue Dos les Fosses au réseau des EM par une STAP	2008	150'000	Mise en conformité du raccordement des bâtiments, prolonger la conduite d'EM	0	2010	0 à 2 ans	Commune	100%	0%	0%	0%	Cadastre des canalisations	
u5	Infiltration des eaux de toitures et de places des particuliers	2010	P.M.	Infiltration des eaux pluviales pour les nouvelles constructions ou les transformations	0	2010	0 à 2 ans	Particuliers	100%	0%	0%	0%	Concept d'évacuation des eaux	
u6	Mise en séparatif des eaux de toitures et de places des particuliers	2010	P.M.	Mise en séparatif des eaux de toitures et places sur les biens fonds. Raccordement des eaux pluviales pour les nouvelles construction ou les transformations au collecteur des EP ou au ruisseau	0	2010	0 à 2 ans	Particuliers	100%	0%	0%	0%	Concept d'évacuation des eaux	
uJ	Assainissement des collecteurs entre les chambres 701 et 620	2008	11'950	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z1-Z2). Colmater les points d'infiltration dans les collecteurs	0	2010	0 à 2 ans	Commune	0%	50%	50%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs) RE des ECP	
uK	Assainissement des collecteurs entre les chambres 702.4 et 232	2008	14'950	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z1-Z2). Colmater les points d'infiltration dans les collecteurs	0	2010	0 à 2 ans	Commune	0%	50%	50%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs) RE des ECP	
uD	Assainissement des collecteurs entre les chambres 215 et 252	2008	26'350	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z1). Colmater les points d'infiltration dans les collecteurs, y compris chambre	0	2010	0 à 2 ans	Commune	0%	50%	50%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs) RE des ECP	
uF	Assainissement des collecteurs entre les chambres 463 et 462	2008	5'500	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z2). Colmater les points d'infiltration dans les collecteurs, y compris chambre	0	2010	0 à 2 ans	Commune	0%	50%	50%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs) RE des ECP	
uL	Assainissement des collecteurs entre les chambres 231.1 et 610	2008	5'000	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z3). Colmater les points d'infiltration dans les collecteurs, y compris la chambre en mauvais état (Z1)	0	2010	0 à 2 ans	Commune	0%	50%	50%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs) RE des ECP	
u7	Assainissement du réseau de collecteurs	2008	51'450	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z1-Z2). Colmater les points d'infiltration dans les collecteurs	1	2012	2 à 5 ans	Commune	0%	100%	0%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs)	Dépendant du projet de développement en cours
u8	Installation d'un dégrilleur, d'une vis d'Archimède et d'accès facilités. Réglage du débit de sortie Q <sub>ab</sub> =690l/s	2010	191'500	Adaptation du BEP. Equiper le BEP d'un dégrilleur, d'une vis d'Archimède et d'accès facilités dans l'ouvrage. Réguler le débit de sortie.	1	2012	2 à 5 ans	SEDE	50%	50%	0%	0%	RE des cours d'eau / Concept d'évacuation des eaux	
u9	Recherche et suppression d'un déversement pollué dans la Scheulte	2010	3'000	Recherche et suppression d'un déversement pollué situé en amont de l'exutoire T05	1	2012	2 à 5 ans	Commune	0%	100%	0%	0%	RE des cours d'eau	
u10	Recherche et suppression d'un déversement pollué dans la Scheulte	2010	3'000	Recherche et suppression d'un déversement pollué situé en amont de l'exutoire T06	1	2012	2 à 5 ans	Commune	0%	100%	0%	0%	RE des cours d'eau	
u11	Recherche et suppression d'un déversement pollué dans la Scheulte	2010	3'000	Recherche et suppression d'un déversement pollué situé en amont de l'exutoire T07 et T08	1	2012	2 à 5 ans	Commune	0%	100%	0%	0%	RE des cours d'eau	
uC	Assainissement des collecteurs entre les chambres 102 et S42	2008	78'050	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z1). Colmater les points d'infiltration dans les collecteurs, y compris chambre	1	2012	2 à 5 ans	Commune	0%	50%	50%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs) RE des ECP	
uI	Assainissement des collecteurs entre les chambres 691 et 661	2008	5'400	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z1). Colmater les points d'infiltration dans les collecteurs	1	2012	2 à 5 ans	Commune	0%	50%	50%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs) RE des ECP	
u12	Assainissement des collecteurs entre les chambres 884 et 881	2008	56'450	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z1). Colmater les points d'infiltration dans les collecteurs ou remplacer les collecteurs	2	2015	5 à 15 ans	Commune	0%	100%	0%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs)	
u13	Assainissement du collecteur entre les chambres Z14 et Z15	2008	8'500	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z1). Colmater les points d'infiltration dans les collecteurs ou remplacer les collecteurs	2	2015	5 à 15 ans	SEDE	0%	100%	0%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs)	
u14	Assainissement des collecteurs en état Z1 dans tout le village	2008	618'210	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z1). Colmater les points d'infiltration dans les collecteurs ou remplacer les collecteurs	2	2015	5 à 15 ans	Commune	0%	100%	0%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs)	
u15	Assainissement des chambres du réseau	2008	45'600	Mise en conformité des chambres en mauvais état (Z1). Remplacement de la chambre. Réfection de la chambre	2	2015	5 à 15 ans	Commune	0%	100%	0%	0%	RE canalisations	

Plan d'action : Commune de Courroux/Courcelon

Priorité 0 = 0 à 2 ans  
1 = 2 à 5 ans  
2 = 5 à 15 ans  
3 = > 15 ans

nouv = nouvelles installations  
réh = réhabilitation / rénovation / remplacement / mise en conformité  
ecp = actions visant à réduire les eaux claires parasites  
div = actions diverses (travaux de contrôle et de surveillance au niveau de l'administration communale)

Réf. selon plan n°3086.25/3066	Description de l'action préconisée	Action portée au tableau en	Coûts estimatifs TTC <sup>1</sup>	Description succincte de la nécessité de l'action	Priorité	début de la planification	Mise en œuvre jusqu'en	réglé	nouv	réh	ecp	div	documents de référence	
u16	Assainissement des collecteurs entre les chambres 14 et 10.1	2008	36500	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z2). Colmater les points d'infiltration dans les collecteurs ou remplacer les collecteurs	2	2015	5 à 15 ans	Commune	0%	100%	0%	0%	RE canalisations	
u17	Augmentation de la capacité du collecteur entre les chambres 291 et 217 (DN 350)	2010	145'000	Augmentation de la capacité d'évacuation du collecteur. Mise en place d'un DN 350 entre les chambres 291 et 217	2	2015	5 à 15 ans	Commune	0%	100%	0%	0%	Concept d'évacuation des eaux	Selon conclusion des calculs hydrauliques
u18	Installation d'une vanne éclose dans DO 215 et réglage du débit de sortie à Qab= 50 l/s	2010	5'000	Régulation du débit en direction de la STEP	2	2025	5 à 15 ans	Commune	50%	50%	0%	0%	RE des cours d'eau	
u19	Installation d'une vanne éclose dans DO 341 et réglage du débit de sortie à Qab= 110 l/s	2010	5'000	Régulation du débit en direction de la STEP	2	2025	5 à 15 ans	Commune	50%	50%	0%	0%	RE des cours d'eau	
u20	Installation d'un dégrilleur et d'un accès facilité aux installations	2010	85'000	Adaptation du BEP. Equiper le BEP d'un dégrilleur et d'un chemin d'accès	2	2025	5 à 15 ans	Commune	50%	50%	0%	0%	RE des cours d'eau	
u21	Installation d'une vanne éclose dans DO 830 et réglage du débit de sortie à Qab= 10 l/s	2010	5'000	Régulation du débit en direction de la STEP	2	2025	5 à 15 ans	Commune	50%	50%	0%	0%	RE des cours d'eau	
uH	Assainissement du collecteur entre les chambres 666 et 664	2008	8'050	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z1). Colmater les points d'infiltration dans les collecteurs	2	2015	5 à 15 ans	Commune	0%	50%	50%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs) RE des ECP	
uG	Assainissement du collecteur entre les chambres 672 et 671	2008	7'050	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z1). Colmater les points d'infiltration dans les collecteurs	2	2015	5 à 15 ans	Commune	0%	50%	50%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs) RE des ECP	
uA	Séparation des eaux des fontaines	2010	15'000	Evacuation des eaux de fontaines. Infiltration ou raccordement au réseau séparatif	2	2015	5 à 15 ans	Commune	0%	0%	100%	0%	RE ECP	
uE	Assainissement des collecteurs entre les chambres 433 et 431	2008	50'440	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z1). Colmater les points d'infiltration dans les collecteurs,	2	2015	5 à 15 ans	Commune	0%	50%	50%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs) RE des ECP	
uM	Raccordement des EU au SEDE et des eaux de drainages à la STEP	2008	250'000	Mise en conformité du collecteur de drainage. Raccordement des EU aux SEDE, raccordement des ECP à la Scheulte	2	2015	5 à 15 ans	Commune	0%	0%	100%	0%	RE des ECP	
uB	Réalisation de collecteurs des EU dans Courcelon	2008	687'000	Mise en conformité du raccordement des eaux claires et des cours d'eau en posant une nouvelle conduite d'EU	2	2015	5 à 15 ans	Commune	0%	50%	50%	0%	Cadastre des canalisations	Dépendant RE des canalisations, RE ECP et mesures u7, uN, uO, uP
u22	Suppression du déversement	2010	3'000	Supprimer le déversement d'EM à la chambre 90	3	2025	> 15 ans	Commune	0%	100%	0%	0%	RE des cours d'eau	
u23	Recherche et suppression d'un déversement pollué dans la Birse	2010	3'000	Recherche et suppression d'un déversement pollué situé en amont de l'exutoire T09	3	2025	> 15 ans	Commune	0%	100%	0%	0%	RE des cours d'eau	
u24	Réalisation de collecteurs des EP dans la RC	2010	878'000	Mise en séparatif de la route cantonale. Réalisation de collecteurs des EP	3	2025	> 15 ans	Canton	100%	0%	0%	0%	Concept d'évacuation des eaux	Dépendant de la politique d'investissement des PCH

total priorité 0 commune 323'750  
total priorité 0 SEDE 0  
total priorité 1 commune 143'900  
total priorité 1 SEDE 191'500  
total priorité 2 commune 2'019'300  
total priorité 2 SEDE 8'500  
total priorité 3 commune 6'000  
total priorité 3 SEDE 0  
total priorité 3 Canton 878'000

1 : Les montants incluent les honoraires d'ingénieurs et la TVA.